

MAI 2025

Evénements à l'agence

FRANCE TRAVAIL ARMENTIERES

20/05/2025 FORUM HOUPLINES

A la salle des fêtes, place de la République, 59116 Houplines

Pour la 10^{ème} année, le Forum d'Houplines revient avec ses nombreuses entreprises et postes à pourvoir.

De 09h à 12h : Alternance avec plusieurs centres de formations.

De 14h à 16h30 : Emploi avec plusieurs entreprises présentes.

Positionnement via QR code



Evénements de la métropole lilloise

14/05/2025 SALON JEUNES D'AVENIR

De 9h à 17h30 Decathlon Arena, Stade Pierre-Mauroy de Lille
261 Bd de Tournai, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Pour les jeunes de – de 30 ans, en recherche d'emploi ou de formation, tous les secteurs d'activités sont représentés.

Cet événement est une opportunité exceptionnelle pour eux de découvrir des perspectives de carrière, de rencontrer des professionnels et de participer à des ateliers enrichissants.

<https://jeunesdavenirs.fr/inscription-salon-haut-de-france/>

Newsletter

Armentières

Offres Armentières

Délices et Boulangerie recrute un **Boulangier**

<https://candidat.francetravail.fr/offres/recherche/detail/191PKHV>

et un **Pâtissier**

<https://candidat.francetravail.fr/offres/recherche/detail/191PKTJ>

TN Industrie recrute un **Technicien Fonderie** à Quesnoy/Deule

<https://candidat.francetravail.fr/offres/recherche/detail/191HYFM>

Faille recrute en alternance un **programmeur Logiciel Informatique** à La Chapelle d'Armentières.

<https://candidat.francetravail.fr/offres/recherche/detail/191RQRK>

Les Ateliers sur Armentières

Lundi 19 Mai – 9h : Connaitre et comprendre mon marché du travail

Lundi 19 Mai – 13h30 : Réussir les échanges avec France Travail

Mardi 20 Mai – 9h : Concevoir un CV percutant

Mercredi 21 Mai – 9h : Organiser efficacement ma recherche d'emploi

Lundi 26 Mai – 9h : Répondre efficacement à une offre d'emploi

Lundi 26 Mai – 13h30 : Démarcher les entreprises de façon spontanée

Mardi 27 Mai – 9h : Convaincre en entretien d'embauche

Positionnement via **Espace Personnel France Travail** via l'onglet « **Mes Services à la carte** »

Le versement de l'allocation pour un mois donné a lieu au début du mois suivant. Le montant versé dépend notamment de ce que vous avez déclaré à France Travail lors de votre actualisation mensuelle. A partir du 1er avril 2025, le versement de votre Allocation d'aide au Retour à l'Emploi (ARE) évolue.

L'ARE est une allocation journalière et, jusqu'au 31 mars 2025, le montant d'allocation que vous receviez chaque mois dépendait du nombre de jours dans le mois.

Désormais, le montant mensuel de votre allocation est versé sur une base de 30 jours par mois. Concrètement, ce montant n'évoluera plus en fonction du nombre de jours dans le mois.

Par exemple : Si vous avez droit à 35 € net d'allocation par jour, vous pourrez recevoir jusqu'à 1050 € net par mois (ce qui correspond à 30 X 35 €), quel que soit le nombre de jours du mois (28, 29, 30 ou 31 jours).

Ces changements s'appliqueront à partir des allocations versées début mai 2025 (allocations correspondant à la période du mois d'avril 2025).

Ne manquez pas les
événements de

